



## firm profile

McMillan est un cabinet de droit des affaires moderne et ambitieux qui offre ses services à des sociétés ouvertes, fermées et à des organisations sans but lucratif œuvrant dans des secteurs d'activité clés, au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale. Grâce à son expertise reconnue et à sa réputation de chef de file dans les plus importants domaines du droit des affaires, McMillan fournit des conseils juridiques axés sur les solutions, à partir de ses bureaux de Vancouver, Calgary, Toronto, Ottawa, Montréal et Hong Kong. Les valeurs du cabinet, le respect, le travail d'équipe, l'engagement, le service à la clientèle et l'excellence professionnelle, sont au cœur de l'engagement de McMillan à l'égard des clients, des collectivités et de la profession juridique. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web au [www.mcmillan.ca](http://www.mcmillan.ca).

## contacts

## exploitation minière

### overview

L'exploitation minière est une activité mondiale complexe. Alors que la demande pour les matières premières ne cesse de s'intensifier, le cours des produits de base fluctue constamment et les placements de capitaux dans les projets miniers sont scrutés à la loupe. Les projets sont souvent mis en œuvre à titre de coentreprises regroupant plusieurs parties, pour être réalisés dans des régions de plus en plus éloignées relevant de régimes de réglementation méconnus.

Dans cette perspective, où la réduction des risques est essentielle et où de nombreux litiges surviennent, les sociétés minières ont besoin d'un partenaire juridique qui possède une grande expérience dans ce domaine, ainsi qu'une vision d'avenir. McMillan joue un rôle essentiel en aidant les sociétés canadiennes à prendre les devants et à devenir des chefs de file sur le plan de l'exploitation et du financement du secteur minier à l'échelle mondiale.

Le groupe Exploitation minière de McMillan conseille des clients nationaux et à l'échelle mondiale depuis la fin des années 1920. Les connaissances que possèdent nos professionnels couvrent notamment l'exploration, la mise en valeur, le financement de projets et les opérations liées à la production – y compris la négociation de conventions d'option avec capacité de gain, l'exploitation à titre de coentreprise, la formation d'alliances stratégiques, la rédaction d'accords de redevances et d'accords d'écoulement de métaux. En 2012, nous avons été classés au premier rang des cabinets juridiques au Canada pour les opérations de financement réalisées dans les secteurs miniers et métallifères à la Bourse de Toronto.<sup>1</sup>

Nous fournissons également des conseils à nos clients en matière d'emploi, de responsabilité environnementale et sociale d'entreprise et de fermeture de mines ainsi que sur des questions liées à leur réhabilitation. Notre équipe collabore fréquemment avec nos collègues d'autres domaines de pratique spécialisés en droit bancaire, en droit des sociétés, en valeurs mobilières, en relations gouvernementales, en litige et en fiscalité, ce qui nous permet d'élaborer des stratégies commerciales globales conçues de manière à suivre efficacement le rythme effréné des changements au sein du secteur d'activité.

Nous comptons parmi nos clients de petites sociétés d'exploitation, de grands et moyens producteurs, des institutions financières, des organisations de géoscientifiques et des courtiers en valeurs qui prennent part au financement de l'exploration et de l'extraction minière au Canada et partout au monde. Nous travaillons également de concert avec les ingénieurs, les Premières Nations, les gouvernements étrangers,



## exploitation minière

les autorités de réglementation, les marchés boursiers, les gouvernements nationaux et les conseillers professionnels, afin d'avoir une vision globale des besoins de nos clients.

---

<sup>1</sup>Les cabinets sont classés en fonction de la valeur des opérations, selon le tableau intitulé « *Legal Counsel to the Issuer on TSX Metals & Mining Financings* » dans l'article intitulé « *Law firms rack up billions in deals: Mining Financings* » – National Post, 7 mars 2012.